

Description

Luminaire LED cylindrique, réglable, à monter en surface dans un évidement. Le luminaire est composé d'un corps sur lequel une LED COB est vissée. La LED est équipée d'une lentille de collimateur TIR pour une forme de faisceau optimale, une efficacité optimale et un faible éblouissement. Disponible en faisceau étroit, en faisceau moyen et en faisceau large. La lentille TIR est maintenue en place dans le boîtier au moyen d'une collerette. L'arrière du corps du luminaire comporte une tige pivotante qui permet d'ajuster le luminaire et qui tient la plaque de plafond. La plaque de plafond est équipée de deux ressorts à lames qui maintiennent le luminaire dans l'évidement du plafond.

Le luminaire peut pivoter à 360° autour de l'adaptateur et à 90° autour de la tige.

Peut être connecté à un driver à courant constant approprié.

Convient à un usage intérieur, certifié IP 20.

Aucune vis ni aucun fil n'est visible.

Matériaux

- Corps et tige pivotante : aluminium recouvert d'un revêtement en poudre blanc mat ou noir mat, à fine texture résistant aux rayures. Possibilité d'une autre finition RAL/NCS sur demande.
- Plaque de plafond : tôle d'acier recouverte d'un revêtement en poudre blanc mat ou noir mat à fine texture résistant aux rayures
- Collerette : aluminium recouvert d'un revêtement en poudre noir mat résistant aux rayures
- Collimateur TIR : polycarbonate transparent
- Support de LED : polycarbonate blanc
- Ressorts à lames internes : acier inoxydable

Caractéristiques techniques

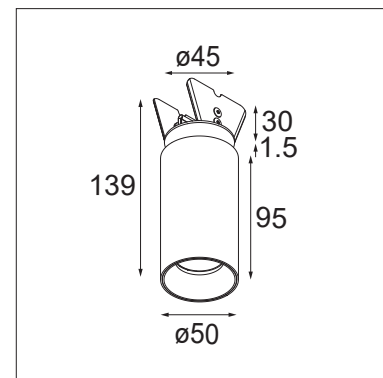
- Dimensions : $\varnothing$ 50 mm x 95 mm ($\varnothing$ x H, sans la plaque de plafond et la tige pivotante)
- Lentille : faisceau très étroit (11°), faisceau étroit (17°), faisceau moyen (28°), faisceau large (44°) ou faisceau diffus (56°)
- LED COB haute puissance
- Température de couleur : 2700 K, 3000 K ou blanc chaud (1800 à 3000 K)
- IRC 90+
- 2 SDCM
- Flux lumineux : 1205 lm (à 900 mA pour 3000 K et peinture de structure blanche, angle de faisceau moyen)
- Rendement normalisé : 84 % (pour 3000 K et peinture de structure blanche, angle de faisceau moyen)
- Consommation électrique : 17 W (à 900 mA pour 3000 K et peinture de structure blanche, angle de faisceau moyen)
- Efficacité lumineuse : 71 lm/W (à 900 mA pour 3000 K et peinture de structure blanche, angle de faisceau moyen)
- UGR 13 (à 900 mA pour 3000 K et peinture de structure blanche, angle de faisceau moyen)
- Pour la connexion à un driver de LED à courant constant électronique : sélection à partir de la matrice de driver
- Classe 3
- Usage intérieur uniquement (IP 20)
- Essai au fil incandescent : 960 °C
- Durée de vie : L80 B20 à 50 000 heures
- Garantie : 5 ans pour les LED, 5 ans pour les drivers

Installation

- Plaque de plafond équipée de deux ressorts à lames dans l'évidement ($\varnothing$ 40, hauteur 50 mm)
- Connexion électrique : connexion à un driver de LED à courant constant approprié via 2 fils (rouge et noir, de 300 mm chacun) et deux bornes de raccordement compatibles avec des câbles rigides et torsadés de 0,2 mm² à 4 mm² (24-12 AWG) (inclus avec le produit)

Accessoires

- Boîtier d'installation et kit d'enduit disponible adapté pour une installation dans des plafonds structuraux et des faux plafonds/fausses parois



Normes et directives :

- 2006/95/CE – Directive basse tension
- 2004/108/CE – Directive CEM
- 2011/65/UE – Directive RoHS
- 2009/125/CE – Directive Écoconception
- 245/2009/CE + 347/2010/UE – Directive Écoconception
- 1194/2012/UE – Règlement Écoconception
- EN 60598-1:2008 + A11:2009 – Luminaires. Exigences générales et essais
- EN 62471:2008 – Sécurité photobiologique des lampes et des appareils utilisant des lampes
- EN 62493: 2010 – Évaluation d'un équipement d'éclairage relativement à l'exposition humaine aux champs électromagnétiques
- EN 60598-2-2:2012 – Luminaires encastrés
- EN 55015:2006 + A1:2007 + A2:2009 – Limites et méthodes de mesure des perturbations radioélectriques produites par les appareils électriques d'éclairage et les appareils analogues
- EN 61000-3-2:2006 + A1,A2:2009 – Limites pour les émissions de courant harmonique (courant appelé par les appareils inférieur ou égal à 16 A par phase)
- EN 61000-3-3:2013 – Limitation des variations de tension, des fluctuations de tension et du papillotement dans les réseaux publics d'alimentation basse tension, pour les matériels ayant un courant assigné inférieur ou égal à 16 A par phase et non soumis à un raccordement conditionnel
- EN 61547:2009 – Exigences concernant l'immunité CEM
- EN 50581:2012 – Documentation technique pour l'évaluation des produits électriques et électroniques par rapport à la restriction des substances dangereuses